

Le Ségala à pied "La Vallée du Viaur, le chemin de Boudou"

Une randonnée proposée par naucelle



Une vallée sauvage encore protégée qui a nourri l'imagination de l'écrivain Jean Boudou.

Un écrivain occitan :

Le Ségala a vu naître en 1920 à Crespin un des plus grands écrivains de l'Occitanie contemporaine. Marqué par une déportation en Allemagne lors de la 2^e Guerre Mondiale au titre du STO, puis engagé dans un combat pour le triomphe de la cause occitane, Jean Boudou aborde dans son œuvre des thèmes où se mêlent tristesse et interrogation. Imprégné d'une grande culture populaire, il publia un cycle de contes inspiré de traditions et superstitions du [Ségala](#).

Durée : 3h15

Distance : 11km

Difficulté : 2* (sentier escarpé entre 1 et 2. Au point 2 impossible par hautes eaux)

Dénivelé : 300m

Balisage jaune

Durée :	4h 05	Difficulté :	Moyenne
Distance :	11,32 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	302 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	300 m	Région :	Massif central
Point haut :	458 m	Commune :	Crespin (12800)
Point bas :	252 m		

Description

Sortir du bourg de Naucelle par la D58 direction Pont de Cirou

Parking : place du village à Lespinassole

(A) -Depuis le village de Lespinassole, prendre une petite route goudronnée menant au hameau du Bouyssou.

Après les premières maisons et après un virage à droite, tourner à droite sur un chemin d'exploitation qui se prolonge par un sentier en pente assez raide et sinueux descendant vers la vallée du Viaur.

(1) -Au confluent du Lieux et du Viaur, ne pas franchir la passerelle et prendre à droite le sentier de pêcheur longeant le Viaur (sentier parfois boueux et un peu difficile, impossible par hautes eaux).

Après la retenue du moulin de Tourène, continuer sur un chemin herbeux rejoignant le hameau de la Roque.

(2) -A la sortie du village obliquer à droite sur un large chemin remontant à la D58. Obliquer à gauche sur la route pendant 300m. Ensuite virer en épingle à droite vers la grange de la Garène.

Passer devant la grange, suivre un large chemin qui longe des prairies, rejoint les bords du Viaur, et longe l'ancien site « Aventure ».

Le chemin se rétrécit et devient un agréable sentier que l'on doit quitter avant de franchir un petit ruisseau affluent du Viaur.

(3) -Prendre à droite un sentier qui remonte ce petit ruisseau puis l'abandonne en faisant une épingle à droite.

Remonter le plateau, à travers châtaigniers et chênes vers le hameau du Figuier. Retrouver une petite route à droite vers le village de Lespinassole.

Variante : Au point 3, suivre la route de desserte à gauche jusqu'au [pont de Cirou](#) (ancien pont, restaurant). Revenir et monter à Cirounet puis suivre un chemin de terre à droite pour retrouver le circuit principal.

Informations pratiques

Prévoir un équipement adapté, bonnes chaussures, boissons, vêtements de pluie.

Aire de pique-nique à Pont de Cirou.

Table de pique-nique à Lespinassole.

Mon expérience randonnée [ici] <https://escapadesensegala.wordpress.com/2020/05/14/randonnee-sur-le-chemin-de-boudou/>

Points de passages

D/A Départ

N 44.14609° / E 2.231514° - alt. 428 m - km 0

1 Etape 1

N 44.135095° / E 2.244356° - alt. 274 m - km 2.45

2 Etape 2

N 44.138368° / E 2.2099° - alt. 265 m - km 5.7

3 Etape 3

N 44.150428° / E 2.213787° - alt. 259 m - km 9.06

D/A Arrivée

N 44.146098° / E 2.231503° - alt. 428 m - km 11.32

A proximité

En chemin:

Point de vue sur les Gorges du Viaur

Pont du XIII e siècle et filature au pont de Cirou

Eglise du XVe siècle avec du XVIIIe siècle à Lespinassole

Aux environs:

[Maison natale Jean Boudou](#) (visite guidée)

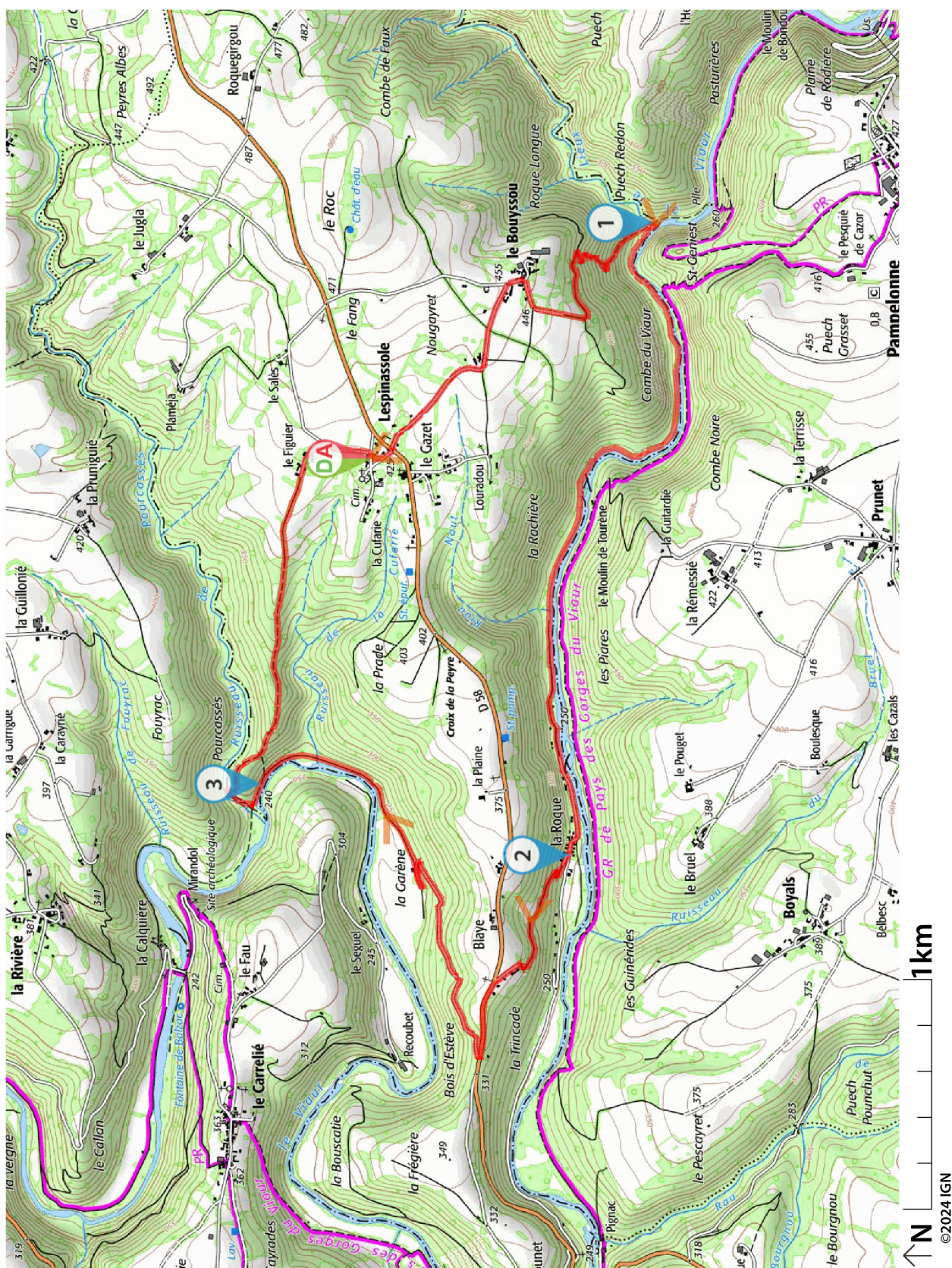
Eglise du XVIIIe siècle et pieta du XVIIe siècle à Crespin

Site médiéval de [Castelmary](#)

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-segala-les-gorges-du-viaur/>

En savoir plus :

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

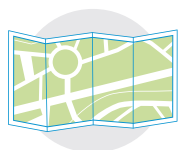
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



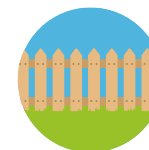
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



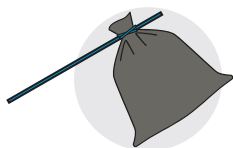
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



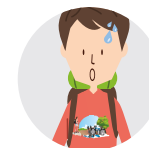
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.